



**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »**

Réunion du 18 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-huit juin, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au complexe Hervé Manteau (Iteuil), Chemin de la Nouel, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 11/06/2025

Nombre de membres composant le Comité syndical : 102

Nombre de membres présents : 59

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 8

Nombre de votants : 67 (66%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Sabourin

Délibération AG_n°2025_11

Objet : Approbation des Comptes de Gestion de l'exercice 2024

Etaient présents (59) : Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Claude Biarnais, William Boiron, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Pascal Brault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Joël Cogné, Rémy Coopman, Dominique Dabadie, Claude Daviaud, Joël Doret, Michel Fresneau, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Heneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Michel Mallet, Françoise Micault, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Alain Picard, Frédy Poirier, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Bernard Rousseau, Sylvie Roy, Jacques Sabourin, Claude Sergent, Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Christian Boisseau (*suppléant*), Bernard Chauvet (*suppléant*), Laurent Doret (*suppléant*), Christian Gallas (*suppléant*), Jean-Louis Gaud, Alain Gaudineau (*suppléant*), Serge Grimaud (*suppléant*), Michel Jallais (*suppléant*), Pierre Loury (*suppléant*), Guy Sauvatre (*suppléant*).

Absents ayant donné pouvoir (8)

Philippe Bellin donne pouvoir à Roland Latu

Jean-Pierre Bernard donne pouvoir à Jean-Claude Biarnais

Antoine Braguier donne pouvoir à Odile Landreau

Jean Bujault donne pouvoir à Claude Daviaud

Francis Gargouil donne pouvoir à Christian Gallas

Gérard Lefèvre donne pouvoir à Bernard Héneau
 Jean-Paul Moine donne pouvoir à Alain Gaudineau
 Jacques Vivier donne pouvoir à Michel Jallais

Absents excusés (45) : François Audoux, Isabelle Bayart, Alain Besnault, Jean-Pierre Binard, Jean-Louis Bourriaux, Emmanuel Brunet, Michel Bugnet, Didier Carjat, Vincent Chenu, Henri Colin, Xavier Diot, Michel Droin, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Frédéric Léonet, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Joël Métivier, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Thierry Mirebeau, Philippe Moigner, Gilles Morisseau, Guy Morlière, Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Dominique Pierre, Michel Porte, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillaut, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Michel Servain, Valérie Simon, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet,, Eric Viaud, Monique Vivion.



Le Président expose aux membres du Comité syndical que les comptes de gestion 2024 pour les trois budgets (Administration Générale, Eau et Assainissement) sont établis par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Poitiers Extérieur.

Ces comptes de gestion répondent à deux objectifs :

- justifier l'exécution des budgets ;
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière du Syndicat.

Ils comportent :

- les balances générales de tous les comptes tenus par le Chef du SGC de Poitiers Extérieur ;
- les bilans comptables du Syndicat qui décrivent l'actif et le passif de celui-ci.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
BUDGET	RECETTES 2024 (a)	DÉPENSES 2024 (b)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 (c) = (a-b)	RÉSULTAT DE CLOTURE PRECEDENT 2023 (d)	RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE (e) = (c+d)
ADMIN° GENERALE	1 646 304,31 €	1 643 662,54 €	2 641,77 €	129 647,36 €	132 289,13 €
EAU	62 589 469,98 €	54 447 021,22 €	8 142 448,76 €	23 125 198,47 €	31 267 647,23 €
ASSAINISSEMENT	29 951 882,56 €	29 484 548,59 €	467 333,97 €	31 815 337,10 €	32 282 671,07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
BUDGET	RECETTES 2024 (a)	DÉPENSES 2024 (b)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 (c) = (a-b)	RÉSULTAT DE CLOTURE PRECEDENT 2023 (d)	RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE (e) = (c+d)
ADMIN° GENERALE	5 122,34 €		5 122,34 €	31 810,64 €	36 932,98 €
EAU	30 852 085,29 €	28 855 785,06 €	1 996 300,23 €	-12 396 333,16 €	-10 400 032,93 €
ASSAINISSEMENT	15 396 290,03 €	18 311 137,34 €	-2 914 847,31 €	-11 316 962,92 €	-14 231 810,23 €

Après présentation des comptes de gestion des différents budgets, le Président vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures des comptes administratifs de l'exercice 2024 qui sont soumis à l'approbation du Comité syndical au cours de cette même séance.

Nombre de votants	Suffrages exprimés	
	Votes Pour	Vote Contre
67	59	0

Le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages approuve l'arrêt les Comptes de Gestion de l'exercice 2024 des Budgets Administration Générale, Eau et Assainissement tels que présentés.

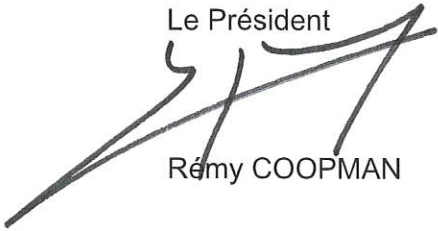
Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,

Le secrétaire de séance



Jacques SABOURIN

Le Président



Rémy COOPMAN



**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »**

Réunion du 18 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-huit juin, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au complexe Hervé Manteau (Iteuil), Chemin de la Nouel, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 11/06/2025
Nombre de membres composant le Comité syndical : 102
Nombre de membres présents : 58
Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 8
Nombre de votants : 66 (65%)
Président de séance : Monsieur Rémy Coopman
Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Sabourin

Délibération AG_n°2025_12

Objet : Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2024

Etaient présents (58) : Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Claude Biarnais, William Boiron, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Pascal Brault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Joël Cogné, Dominique Dabadie, Claude Daviaud, Joël Doret, Michel Fresneau, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Heneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Michel Mallet, Françoise Micault, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Alain Picard, Frédy Poirier, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Bernard Rousseau, Sylvie Roy, Jacques Sabourin, Claude Sergent, Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Christian Boisseau (*suppléant*), Bernard Chauvet (*suppléant*), Laurent Doret (*suppléant*), Christian Gallas (*suppléant*), Jean-Louis Gaud, Alain Gaudineau (*suppléant*), Serge Grimaud (*suppléant*), Michel Jallais (*suppléant*), Pierre Loury (*suppléant*), Guy Sauvatre (*suppléant*).

Absents ayant donné pouvoir (8)

Philippe Bellin donne pouvoir à Roland Latu
Jean-Pierre Bernard donne pouvoir à Jean-Claude Biarnais
Antoine Braguier donne pouvoir à Odile Landreau
Jean Bujault donne pouvoir à Claude Daviaud
Francis Gargouil donne pouvoir à Christian Gallas

Gérard Lefèvre donne pouvoir à Bernard Héneau
Jean-Paul Moine donne pouvoir à Alain Gaudineau
Jacques Vivier donne pouvoir à Michel Jallais

Absents excusés (46) : François Audoux, Isabelle Bayart, Alain Besnault, Jean-Pierre Binard, Jean-Louis Bourriaux, Emmanuel Brunet, Michel Bugnet, Didier Carjat, Vincent Chenu, Henri Colin, Rémy Coopman, Xavier Diot, Michel Droin, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Frédéric Léonet, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Joël Métivier, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Thierry Mirebeau, Philippe Moigner, Gilles Morisseau, Guy Morlière, Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Dominique Pierre, Michel Porte, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillaut, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Michel Servain, Valérie Simon, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Eric Viaud, Monique Vivion.



Le Président rappelle qu'il ne participe pas au vote des comptes administratifs de l'exercice 2024.
Il quitte la salle au moment des débats et du vote.

I. Comptes administratifs - Budget Administration Générale 2024

Monsieur Jacques Sabourin, Vice-président, présente le compte administratif 2024 pour le **Budget Administration Générale** et propose d'arrêter les résultats comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Prévu (crédits inscrits aux BP+BS+DM 2024)	2 076 000,00 €
Recettes (total des titres)	1 646 304,31 €
Dépenses (total des mandats)	<u>1 643 662,54 €</u>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	2 641,77 €
Résultat de clôture 2023 reporté	<u>129 647,36 €</u>
Résultat cumulé de clôture au 31/12/2024	132 289,13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévu (crédits inscrits aux BP+BS+DM 2024)	40 633,06 €
--	-------------

Recettes (total des titres)	5 122,34 €
Dépenses (total des mandats)	0,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	5 122,34 €
Résultat de clôture 2023 reporté	31 810,64 €
Résultat cumulé net d'investissement de clôture au 31/12/2024	36 932,98 €
Restes à réaliser - dépenses d'investissement	833,00€
MONTANT DE L'EXCÉDENT GLOBAL (hors restes à réaliser)	169 222,11 €

II. Comptes administratifs - Budget Eau 2024

Monsieur Jacques Sabourin, Vice-Président, présente ensuite le Compte administratif 2024 pour le **Budget Eau** et propose d'arrêter les résultats comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Prévu (crédits inscrits aux BP+BS+DM 2024)	86 305 000,00 €
Recettes (total des titres)	62 589 469,98 €
Dépenses (total des mandats)	54 447 021,22 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	8 142 448,76 €
Résultat de clôture 2023 reporté	23 125 198,47 €
Résultat cumulé de clôture au 31/12/2024	31 267 647,23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévu (crédits inscrits aux BP+BS+DM 2024)	56 342 000,00 €
Recettes (total des titres)	30 852 085,29 €
Dépenses (total des mandats)	28 855 785,06 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	1 996 300,23 €
Résultat de clôture 2023 reporté	- 12 396 333,16 €
Résultat cumulé net d'investissement de clôture au 31/12/2024	- 10 400 032,93 €
Restes à réaliser - recettes d'investissement	4 285 965,18 €
Restes à réaliser - dépenses d'investissement	3 026 569,54 €
Résultat cumulé net d'investissement corrigé des restes à réaliser	- 9 140 637,29 €

MONTANT DE L'EXCÉDENT GLOBAL (hors restes à réaliser)

20 867 614,30€

III. Comptes administratifs - Budget Assainissement 2024

Enfin, Monsieur Jacques Sabourin, Vice-Président, présente le Compte administratif 2024 pour le **Budget Assainissement** et propose d'arrêter les résultats comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Prévu (crédits inscrits aux BP+BS+DM 2024)	62 311 000,00 €
Recettes (total des titres)	29 951 882,56 €
Dépenses (total des mandats)	<u>29 484 548,59 €</u>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	467 333,97 €
Résultat de clôture 2023 reporté	<u>31 815 337,10 €</u>
Résultat cumulé net d'exploitation de clôture au 31/12/2024	32 282 671,07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Prévu (crédits inscrits aux BP+BS+DM 2024)	37 147 000,00 €
Recettes (total des titres)	15 396 290,03 €
Dépenses (total des mandats)	<u>18 311 137,34 €</u>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	- 2 914 847,31 €
Résultat de clôture 2023 reporté	<u>- 11 316 962,92 €</u>
Résultat cumulé net d'investissement de clôture au 31/12/2024	- 14 231 810,23 €
Restes à réaliser - recettes d'investissement	10 388 955,41 €
Restes à réaliser - dépenses d'investissement	693 893,99 €
Résultat cumulé net d'investissement corrigé des restes à réaliser	- 4 536 748,81 €

MONTANT DE L'EXCÉDENT GLOBAL (hors restes à réaliser)

18 050 860,84 €

Nombre de votants	Suffrages exprimés	
	Votes Pour	Vote Contre
66	61	1

Le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages avec 1 vote contre, approuve les comptes administratifs de l'exercice 2024 des budgets Administration Générale, Eau et Assainissement tels que présentés.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,

Le secrétaire de séance et Vice-Président,



Jacques SABOURIN



**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »**

Réunion du 18 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-huit juin, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au complexe Hervé Manteau (Iteuil), Chemin de la Nouel, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 11/06/2025

Nombre de membres composant le Comité syndical : 102

Nombre de membres présents : 60

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 8

Nombre de votants : 68 (67%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Sabourin

Délibération AG_n°2025_13

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2024

Etaient présents (60) : Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Claude Biarnais, William Boiron, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Pascal Brault, Michel Bugnet, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Joël Cogné, Rémy Coopman, Dominique Dabadie, Claude Daviaud, Joël Doret, Michel Fresneau, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Heneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Michel Mallet, Françoise Micault, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Alain Picard, Frédy Poirier, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Bernard Rousseau, Sylvie Roy, Jacques Sabourin, Claude Sergent, Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Christian Boisseau (*suppléant*), Bernard Chauvet (*suppléant*), Laurent Doret (*suppléant*), Christian Gallas (*suppléant*), Jean-Louis Gaud, Alain Gaudineau (*suppléant*), Serge Grimaud (*suppléant*), Michel Jallais (*suppléant*), Pierre Loury (*suppléant*), Guy Sauvaitre (*suppléant*).

Absents ayant donné pouvoir (8)

Philippe Bellin donne pouvoir à Roland Latu

Jean-Pierre Bernard donne pouvoir à Jean-Claude Biarnais

Antoine Braguier donne pouvoir à Odile Landreau

Jean Bujault donne pouvoir à Claude Daviaud

Francis Gargouil donne pouvoir à Christian Gallas

Gérard Lefèvre donne pouvoir à Bernard Heneau

Jean-Paul Moine donne pouvoir à Alain Gaudineau
Jacques Vivier donne pouvoir à Michel Jallais

Absents excusés (44) : François Audoux, Isabelle Bayart, Alain Besnault, Jean-Pierre Binard, Jean-Louis Bourriaux, Emmanuel Brunet, Didier Carjat, Vincent Chenu, Henri Colin, Xavier Diot, Michel Droin, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Joël Métivier, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Thierry Mirebeau, Philippe Moigner, Gilles Morisseau, Guy Morlière, Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Dominique Pierre, Michel Porte, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillaut, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Michel Servain, Valérie Simon, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Eric Viaud, Monique Vivion.



Le Président présente les données comptables 2024 relatives aux Budgets Administration Générale, Eau et Assainissement ainsi que les données comptables connues au 31 décembre 2024 des communes qui transfèrent leur compétence assainissement au 1er janvier 2025.

A cette date, 7 communes ont pu transmettre leurs résultats au 31 décembre 2024. Il reste cependant 3 communes pour lesquelles les résultats au 31 décembre 2024 ne sont pas déterminés à ce jour. Sur recommandation du SGC Poitiers Extérieur, ils pourront être présentés lors de la prochaine réunion du Comité syndical de septembre 2025 qui statuera sur l'affectation définitive des résultats 2024 du budget Assainissement.

I. Le Président présente l'affectation définitive des résultats 2024 pour le Budget Administration Générale.

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 ;

Constatant que les résultats définitifs font apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2024 :	2 641,77 €
- un excédent reporté 2023 :	129 647,36 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	132 289,13 €
- un excédent d'investissement 2024 :	5 122,34 €
- un excédent reporté de 2023 :	31 810,64 €
soit un excédent d'investissement cumulé de :	36 932,98 €

Il est proposé au Comité syndical de se prononcer sur l'affectation définitive du Budget Administration Générale de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	132 289,13 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	132 289,13 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	36 932,98 €

II. Le Président présente l'affectation définitive des résultats 2024 pour le **Budget Eau**.

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que les résultats définitifs font apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2024 :	8 142 448,76 €
- un excédent antérieur reporté 2023 :	23 125 198,47 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	31 267 647,23 €
- un excédent d'investissement 2024 :	1 996 300,23 €
- un déficit antérieur reporté 2023 :	- 12 396 333,16 €
soit un déficit d'investissement de :	- 10 400 032,93 €
- un solde positif des restes à réaliser :	1 259 395,64 €
soit un résultat cumulé d'investissement 2024 corrigé des restes à réaliser de :	- 9 140 637,29 €

Le Président propose au Comité syndical de se prononcer sur l'affectation définitive du Budget Eau de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	31 267 647,23 €
RÉSULTAT AFFECTÉ EN RÉSERVE (1068)	9 140 637,29 €
RÉSULTAT <u>REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT</u> (002)	22 127 009,94 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	-10 400 032,93 €

III. Le Président présente l'affectation prévisionnel des résultats 2024 pour le **Budget Assainissement**

Le Comité syndical de septembre 2025 statuera sur l'affectation définitive des résultats 2024 du Budget Assainissement (comme indiqué en introduction)

Les résultats 2024, qui ont déjà fait l'objet d'une délibération lors du vote du Budget Primitif 2025, sont rappelés ci-dessous :

- un résultat de fonctionnement 2024 :	467 333,97 €
- un excédent antérieur reporté 2023 :	31 815 337,10 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	32 282 671,07 €
- un résultat d'investissement 2024 :	-2 914 847,31 €
- un déficit antérieur reporté 2023 :	-11 316 962,92 €
soit un déficit d'investissement de clôture de :	- 14 231 810,23 €
- un solde positif des restes à réaliser :	9 695 061,42 €
soit un résultat cumulé d'investissement 2024 corrigé des restes à réaliser de :	- 4 536 748,81 €

Le Président rappelle au Comité syndical l'affectation du Budget Assainissement de l'exercice 2024 prise lors du vote du Budget Primitif 2025 :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	32 282 671,07 €
RÉSULTAT AFFECTÉ EN RÉSERVE (1068)	4 536 748,81 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	27 745 922,26 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	-14 231 810,23 €

Le Président présente le tableau des données comptables connues à ce jour pour les 10 communes ayant transféré leur compétence assainissement au 1er janvier 2025.

Transferts des résultats au 1er janvier 2025

des communes ayant transféré leur compétence assainissement

- ❖ Reprise du résultat d'exploitation excédentaire des communes : Affectation en section d'exploitation - **Art 778-Excédent : 234 442,95 €**

CISSE	217 133,56 €
VOUZAILLES	17 309,39 €
	234 442,95 €

- ❖ Reprise du résultat d'exploitation déficitaire des communes : Affectation en section d'exploitation - **Art 678-Déficit : 168 088,74 €**

BETHINES	4 848,29 €
CHERVES	38 666,70 €
CIVAUX	86 844,13 €
MAILLE	35 498,24 €
VILLIERS	2 231,38 €
	168 088,74 €

- ❖ Reprise du résultat d'investissement excédentaire des communes : Affectation en section d'investissement - **Art 1068-Excédent : 66 451,10 €**

BETHINES	20 652,86 €
CHERVES	17 689,80 €
MAILLE	15 094,60 €
VILLIERS	1 140,97 €
VOUZAILLES	11 872,87 €
	66 451,10 €

- ❖ Reprise du résultat d'investissement déficitaire des communes : Affectation en section d'investissement - **Art 1068-Déficit : 108 934,11 €**

CISSE	108 519,82 €
CIVAUX	414,29 €
	108 934,11 €

- ❖ Résultats non communiqués

ASNIERES S/ BLOUR
NERIGNAC
VILLEMORT

- ❖ Synthèse des résultats

	EXCEDENT	DEFICIT	RESULTAT
INVESTISSEMENT	66 451,10	108 934,11	42 483,01
FONCTIONNEMENT	234 442,95	168 088,74	66 354,21

	Suffrages exprimés	
Nombre de votants	Votes Pour	Vote Contre
68	62	2

Le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages avec 2 votes contre, approuve l'affectation définitive des résultats 2024 pour le budget Administration Générale ainsi que l'affectation définitive des résultats 2024 pour le budget Eau. Il reporte le vote de la délibération sur l'affectation définitive des résultats Assainissement 2024, à la réunion du Comité syndical qui se tiendra au mois de septembre 2025, lorsque l'ensemble des éléments comptables seront connus pour les communes n'ayant pas encore transmis les informations.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,

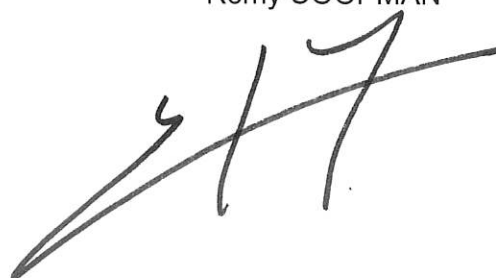
Le secrétaire de séance



Jacques SABOURIN

Le Président

Rémy COOPMAN





**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »**

Réunion du 18 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-huit juin, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au complexe Hervé Manteau (Iteuil), Chemin de la Nouel, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 11/06/2025

Nombre de membres composant le Comité syndical : 102

Nombre de membres présents : 60

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 8

Nombre de votants : 68 (67%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Sabourin

Délibération AG_n°2025_14

Objet : Approbation de Budgets Supplémentaires pour l'exercice 2025

Etaient présents (60) : Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Claude Biarnais, William Boiron, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Pascal Brault, Michel Bugnet, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Joël Cogné, Rémy Coopman, Dominique Dabadie, Claude Daviaud, Joël Doret, Michel Fresneau, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Heneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Michel Mallet, Françoise Micault, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Alain Picard, Frédy Poirier, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Bernard Rousseau, Sylvie Roy, Jacques Sabourin, Claude Sergent, Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Christian Boisseau (*suppléant*), Bernard Chauvet (*suppléant*), Laurent Doret (*suppléant*), Christian Gallas (*suppléant*), Jean-Louis Gaud, Alain Gaudineau (*suppléant*), Serge Grimaud (*suppléant*), Michel Jallais (*suppléant*), Pierre Loury (*suppléant*), Guy Sauvaitre (*suppléant*).

Absents ayant donné pouvoir (8)

Philippe Bellin donne pouvoir à Roland Latu

Jean-Pierre Bernard donne pouvoir à Jean-Claude Biarnais

Antoine Braguier donne pouvoir à Odile Landreau

Jean Bujault donne pouvoir à Claude Daviaud

Francis Gargouil donne pouvoir à Christian Gallas

Gérard Lefèvre donne pouvoir à Bernard Heneau

Jean-Paul Moine donne pouvoir à Alain Gaudineau
Jacques Vivier donne pouvoir à Michel Jallais

Absents excusés (44) : François Audoux, Isabelle Bayart, Alain Besnault, Jean-Pierre Binard, Jean-Louis Bourriaux, Emmanuel Brunet, Didier Carjat, Vincent Chenu, Henri Colin, Xavier Diot, Michel Droin, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Joël Métivier, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Thierry Mirebeau, Philippe Moigner, Gilles Morisseau, Guy Morlière, Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Dominique Pierre, Michel Porte, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillaut, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Michel Servain, Valérie Simon, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Eric Viaud, Monique Vivion.



Budget supplémentaire 2025 - Administration Générale

Le Président présente les nouvelles propositions du **Budget Supplémentaire Administration Générale** de l'exercice 2025.

Ce Budget Supplémentaire 2025 procède au réajustement des crédits au sein du Chapitre 012 :

- de l'article **6455** "Cotisation pour assurance du personnel" pour la somme de **- 8 100 €** ;
- à l'article **6458** "Cotisation aux organismes sociaux" pour la somme de **+ 8 100 €** sans impact budgétaire.

Il prévoit des crédits au Chapitre 65 à l'article **65314** "Cotisation de sécurité sociale-Part patronale" pour la somme de **+ 31 000€** qui sont déduits du chapitre 012 à l'article **6451** "Cotisation à l'Urssaf" pour la somme de **- 31 000€**.

Les propositions budgétaires nouvelles du Budget Supplémentaire Administration Générale s'établissent comme suit :

Total du Budget Supplémentaire Administration Générale 2025 :

Section de Fonctionnement

Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Section d'Investissement

Dépenses	0 € (dont 0,00 € de restes à réaliser)
Recettes	0 € (dont 0,00 € de restes à réaliser)

Budget Supplémentaire 2025 - Eau

En recette d'exploitation, le Budget Supplémentaire Eau 2025 n'intègre aucune donnée supplémentaire.

En dépense d'exploitation, ce Budget Supplémentaire 2025 intègre les écritures suivantes :

- Ce Budget Supplémentaire 2025 procède au réajustement des crédits au sein du Chapitre 012:
 - l'article **6452** "Cotisation aux mutuelles" pour la somme de : **- 110 760 €** ;
 - l'article **6458** "Cotisation aux organismes sociaux" pour la somme de : **+ 110 760€**, sans impact budgétaire.

En résumé, l'équilibre de la section d'exploitation de ce Budget Supplémentaire 2025 se présente comme suit :

Le Président présente le **Budget Supplémentaire Eau**, exercice 2025 :

Section d'Exploitation :

	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles BS	0,00 €	0,00 €
Total BS 2025	0,00 €	0,00 €

Section d'Investissement :

	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles BS	0,00 €	0,00 €
Total BS 2025	0,00 €	0,00 €

Pour rappel, total du Budget Supplémentaire Eau 2025 :

Exploitation

Dépenses 0,00 €

Recettes 0,00 €

Investissement

Dépenses 0,00 € (dont 3 026 569,54 € de restes à réaliser)

Recettes 0,00 € (dont 4 285 965,18 € de restes à réaliser)

Le détail des inscriptions budgétaires figure dans la maquette du Budget Supplémentaire qui sera jointe en annexe de la délibération.

Budget Supplémentaire 2025 - Assainissement

En recette d'exploitation, le Budget Supplémentaire Assainissement 2025 intègre les écritures suivantes :

- Ajout des excédents d'exploitation au chapitre 77 et à l'**article 778** (résultats excédentaires 2024) des communes qui ont rejoint le Syndicat au 01 janvier 2025, Cissé et Vouzailles : **+ 234 442,95€**.
- Complément de crédits à hauteur de **+ 65 000€** pour constater les opérations d'amortissement des subventions des communes ayant transféré leur compétence au 1er janvier 2025, au chapitre 042 et à l'**article 777** : "Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice".
- Ajustement de l'équilibre du budget au chapitre 70 et à l'**article 704** : "Travaux de branchements particuliers" pour la somme de : **+ 1 557,05 €**.

En dépense d'exploitation, ce Budget Supplémentaire Assainissement 2025 intègre les écritures suivantes :

- Ce Budget Supplémentaire 2025 procède au réajustement des crédits au sein du Chapitre 012:
 - à l'article **6452** "Cotisation aux mutuelles" : **- 16 320 €** ;
 - à l'article **6458** "Cotisation aux organismes sociaux" : **+ 16 320 €** et sans impact budgétaire.
- Prévisions supplémentaires au chapitre 66 à l'article **66111** - Charges financières suite à l'intégration de 7 prêts des communes de Vouzailles, Villiers, Maillé et Cissé au 01 janvier 2025 soit **+ 22 000 €**.
- Ajout des déficits d'exploitation au chapitre 67 et à l'article **678** (résultats 2024) des communes qui nous ont transféré l'intégralité de leur compétence assainissement (Bethines, Cherves et Maillé) et joints (Civaux et Villiers) au 01 janvier 2025 : **168 088,74 €**.
- Pour constater les amortissements des nouvelles communes, il convient de rajouter au chapitre 042 **article 68** : **+ 204 000 €** par rapport aux prévisions initiales.
- Augmentation de l'autofinancement de **+ 65 000 €** au **chapitre 023** - "Virement à la section d'investissement" pour financer les amortissements de subventions.

La réserve représentait au Budget Primitif 2025 la somme de 18 249 131 €.

Pour équilibrer le Budget Supplémentaire 2025, il est nécessaire de diminuer la réserve de -158 088,74 €, soit une réserve corrigée de 18 091 042,26€.

Le Président présente le **Budget Supplémentaire Assainissement**, exercice 2025 :

Section d'Exploitation :

	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles BS	301 000,00 €	301 000,00 €
Total BS 2025	301 000,00 €	301 000,00 €

En recette d'investissement, ce budget supplémentaire intègre les écritures suivantes :

- Ajout des excédents d'investissement au compte **1068** (résultats 2024) des communes qui nous ont rejoint au 01 janvier 2025, Bethines, Cherves, Maillé, Villiers, Vouzailles pour la somme de : **+ 66 451,10 €**.
- **+ 65 000 €** pour constater les opérations d'amortissement des subventions au **chapitre 021**
- **+ 204 000 €** pour constater les amortissements des nouvelles communes au **chapitre 040** article 28.

En dépense d'investissement, ce Budget Supplémentaire intègre les écritures suivantes :

- Ajout pour la reprise des déficits d'investissement des communes de Cissé, Civaux, au **compte 1068** pour la somme de : **- 108 934,11 €**
- **+ 122 000 €** au titre du remboursement du capital des emprunts des communes ayant transféré, au **chapitre 16** article 1641 - "Emprunts",
- **+ 65 000 €** pour l'autofinancement au **chapitre 040** article 13911 pour l'amortissement des subventions,
- **+ 39 516,99 €** pour équilibrer le Budget Supplémentaire 2025 au **chapitre 020** - "Dépenses imprévues".

Section d'Investissement :

	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles BS	335 451,10 €	335 451,10€
Total BS 2025	335 451,10 €	335 451,10 €

Pour rappel, total du Budget Supplémentaire Assainissement 2025 :

Exploitation

Dépenses 301 000 €

Recettes 301 000 €

Investissement

Dépenses 335 451,10 € (dont 693 893,99 € de restes à réaliser)

Recettes 335 451,10 € (dont 10 388 955,41 € de restes à réaliser)

Nombre de votants	Suffrages exprimés	
	Votes Pour	Vote Contre
68	62	0

Le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages approuve l'adoption des Budgets Supplémentaires Administration Générale, Eau et Assainissement de l'exercice 2025 tels que présentés.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,

Le secrétaire de séance



Jacques SABOURIN

Le Président



Rémy COOPMAN